

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : — Pédagogie : — Comment améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice ? — De l'enseignement de l'histoire nationale. — Convention des instituteurs acadiens. — **Partie pratique :** Langue française : I, Dictée : Sortes d'. — II, Dictée : Une lecture utile. — III, Dictée : Arrivée de Christophe Colomb à San Salvador. — Exercices de rédaction. — Analyse. — Exercices de mémoire. — Instruction religieuse. — Histoire du Canada : Formes de gouvernement. — Instruction civique : Le budget. — Agriculture. — Géographie pratique : Le Canada. — Hygiène pratique. — Langue anglaise. — Arithmétique. — Sciences élémentaires. — **Divers :** Poesie : La nuit au village. — Publications reçues. — Lecture en classe. — Le mille. — Glanures. — Récréation utile. — Actes officiels — Annonces.

Comment améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice ?

II

En établissant des classes d'instituteurs et d'institutrices d'après le nombre d'années consacrées à l'enseignement.

On se plaint, avec raison, du peu de persévérance dans leur profession d'un grand nombre d'institutrices et d'instituteurs laïcs. Il est évident que ce reproche est fondé, mais ceux à qui il s'adresse ne méritent aucun blâme, dans la plupart des cas.

Que résulte-t-il de ce changement continu de titulaires dans nos écoles paroissiales ? Le cours primaire est presque nul, par suite

du manque de continuité dans les méthodes d'enseignement. — Les enfants se dégoûtent de l'étude, grâce aux changements de direction auxquels ils sont trop fréquemment soumis. — L'éducation qui est donnée dans ces sortes d'écoles *gironettes* manque nécessairement de lien, d'unité. — Ces écoles, qui n'en méritent que le nom, n'inspirent aucune confiance aux parents et même aux enfants car ceux qui en ont la gouverne ne sont éducateurs qu'en passant, en attendant *mieux* : un salaire de \$100 pour une institutrice et \$200 ou \$250 pour un instituteur, ce n'est pas un avenir.

Conclusion : les enfants des campagnes sont envoyés dans les villes pour y suivre un cours commercial ou classique, sans égard à leurs aptitudes et à leur vocation.

La moitié de ces pauvres enfants sont incapables de suivre un cours d'études complet ; et, grâce au manque de préparation convenable, ils se découragent et reprennent le chemin de la maison paternelle guère plus avancés qu'ils ne l'étaient auparavant. Leur avenir est désormais bien compromis : l'étude leur est devenue chose impossible, et le travail des champs ou de l'atelier déplaît à ces jeunes gens qui ont séjourné dans les villes deux ou trois ans “ en costume de dimanche.”

Résultat final : quatre-vingt-dix fois sur cent, ces dévoyés désertent le sol natal et vont gagner leur vie aux États-Unis.

Voilà le fruit désastreux de la mesquinerie des commissions scolaires, de l'indifférence honteuse des parents et de l'apathie inqualifiable de nos hommes dirigeants quand il s'agit de la grande et patriotique cause de l'éducation du peuple !

Mais comment donc établir la stabilité dans la carrière de l'enseignement ?

— En donnant à ceux qui l'embrassent par goût et par vocation les moyens d'y vivre honorablement.

Nous avons étudié le premier de ces moyens, il y a quinze jours, passons au second.

On devrait, sans retard, au moyen d'une loi sérieuse, établir des classes d'instituteurs et d'institutrices d'après le nombre d'années consacrées à l'enseignement, en tenant compte, bien entendu, de la nature du brevet de capacité et des résultats pratiques constatés par l'inspecteur d'écoles.

Au bout des cinq premières années d'enseignement, les instituteurs munis d'un brevet d'écoles élémentaires recevraient directement du département de l'Instruction publique, en vertu d'un droit garanti par la loi, une augmentation de salaire annuel de \$25; les instituteurs porteurs d'un brevet d'écoles modèles de \$35 et les instituteurs diplômés pour les écoles académiques, \$40; les institutrices d'écoles élémentaires \$20; les institutrices d'écoles modèles \$25.

A chaque période subséquente de cinq années, le salaire serait augmenté d'après l'échelle ci-dessus établie.

Il ne faut pas confondre cette *augmentation périodique* de cinq ans en cinq ans avec les *primes* dont nous avons parlé le 15 septembre dernier. Les primes seraient accordées chaque année, dès la première année d'enseignement, pour récompenser le succès, tandis que l'augmentation périodique aurait pour but d'encourager la *persévérance*, d'assurer la *stabilité* au sein de la famille enseignante.

C.-J. MAGNAN.

De l'enseignement de l'histoire nationale

Comment peut-on parvenir à faire naître et à développer, dans le cœur de l'enfant, cet amour de la patrie, ou, si l'on veut, cet amour du sol natal, du lieu où nous sommes nés, où vécurent nos parents et nos amis; cet amour, en un mot, de tout ce qui appartient au même peuple, de ce qui a la même religion, la même langue, les mêmes institutions, les mêmes lois, les mêmes mœurs ?

Les moyens qui me paraissent les plus propres à inspirer à la jeunesse un vif amour de la patrie, sont l'éducation et l'instruction. C'est par le perfectionnement du cœur et de l'esprit, a dit un philosophe chrétien, qu'on apprend à connaître sa faiblesse, et par là même à apprécier les avantages de l'union ou de la coopération d'autrui. Plus on est instruit, plus on comprend que le bien-être individuel ne peut exister que par la prospérité de tous, de l'ensemble, et qu'il faut placer le bien-être général au-dessus de celui de l'individu, du particulier.

Donnez à l'instruction une forme telle qu'elle développe réellement le cœur et l'esprit dans toute la force du terme, et à mesure que vous réaliserez cette œuvre, vous poserez les bases solides d'un ardent amour de la patrie et d'un sage esprit public.

Mais je veux laisser de côté ce point de vue général, et examiner un moyen pratique par lequel vous parviendrez à faire naître et à développer l'amour de la patrie dans le cœur de vos élèves.

Il y a un livre qu'on trouve heureusement aujourd'hui dans presque toutes les écoles, et qui contient à peu près tout ce qu'il faut savoir pour aimer sa patrie et la faire aimer : c'est l'*Histoire du Canada*.

On peut comparer l'histoire en général, à un vieillard qui aurait vécu des milliers d'an-

nées, qui aurait vu les cités s'élever et tomber en ruines, les nations commencer, fleurir et disparaître, et qui, la mémoire remplie de toutes ces choses merveilleuses, viendrait s'asseoir à notre foyer et nous raconter tout ce qui s'est passé durant tant de siècles. Aussi, les fruits qu'on peut retirer d'une telle étude sont-ils du plus grand prix, et l'importance des enseignements historiques n'a-t-elle jamais été mise en doute.

Mais le champ de cette science est si étendu, que bien peu d'hommes ont le temps de le parcourir en entier. Il convient donc d'en cultiver les parties les plus à notre portée, celles dont nous pouvons retirer immédiatement le plus grand profit. Or, aucune portion de ce vaste domaine ne nous intéresse à un si haut degré que celle où ont vécu nos pères et où nous vivons nous-mêmes. L'histoire de notre pays doit nous offrir la même utilité, nous présenter les mêmes avantages que celle de notre famille. Au souvenir des bonnes actions de nos parents, au souvenir de leurs vertus (vertus d'autant plus précieuses qu'elles sont souvent moins connues au dehors), n'est-il pas vrai que nous nous sentons tous remplis d'orgueil ? Orgueil, certes ! bien légitime, puisqu'il devient pour nous un stimulant au bien, un encouragement à toujours marcher dans le droit chemin, à suivre constamment le sentier de l'honneur et de la vertu ?

Eh bien ! l'histoire de la patrie est, au même degré, une excellente école de patriotisme et de morale. Il est presque impossible, en effet, qu'un jeune homme qui est familier avec les grandes et nobles actions de ses ancêtres, ne cherche point à les imiter, à marcher sur leurs traces.

Eh ! quelle histoire, je le demande, contient, en d'aussi courtes pages, plus de grandes choses que celle du Canada ? " Notre histoire n'est pas bien longue, écrivait, il y a six ans M. le chevalier J.-C. Taché, mais de quel profond intérêt n'est-elle pas digne,

même pour les étrangers ? Le théâtre sur lequel nos pères ont paru n'est pas un grand théâtre ; mais que nobles et beaux ont été leurs rôles ! "

Il est de fait, que pas une seule page de notre histoire ne devrait être autrement qu'elle n'est. Chaque ligne, pour ainsi dire, est un témoignage éclatant de la foi profonde, du dévouement sans bornes, de l'héroïsme sublime qu'ont déployés, depuis la découverte du pays, ceux qui, prêtres, laboureurs et soldats, nous ont précédés sur cette terre de la Nouvelle-France.

NORBERT THIBAUT. (1)

Convention des instituteurs Acadiens

Nous avons appris avec plaisir par l'*Impartial* de Tignish que les instituteurs acadiens devaient se réunir le 27 du mois dernier. Le congrès a été convoqué par M. Jos. Oct. Arsenault, inspecteur des écoles acadiennes.

Le but de cette réunion importante est la propagation du français parmi les Acadiens.

Honneur à nos vaillants compatriotes des provinces maritimes !

C.-J. M.

PARTIE PRATIQUE

Langue Française

I

COURS PRÉPARATOIRE

Sortes d'e

(au tableau noir)

Muet	Fermé	Ouvert
e	é	è è

DICTÉE

Indiquer l'e muet :—âme, mule, pipe, rime, écume, navire.

(1) Ancien professeur à l'École normale Laval, mort dans toute la force de l'âge.

Indiquer l'É fermé :—bébé, café, hilarité, école, sérénité.

Indiquer les È È ouverts :—colère, modèle, tête, melèze, père, bête, mère, zèle.—Avant de faire écrire les mots aux enfants leur en expliquer le sens.

—

II

COURS ÉLÉMENTAIRE

DICTÉE

—

Une lecture utile

Je ferme saint Augustin, l'âme remplie de ces douces paroles : " Jetez-vous dans le sein de Dieu comme sur un lit de repos. " La belle idée et le doux délassement que nous trouverions dans la vie, si nous savions, comme les saints, nous reposer en Dieu ! Ils vont à lui comme les enfants à leur mère, et sur son sein ils dorment, ils prient, ils pleurent, ils demeurent. Dieu est le lieu des saints ; mais nous, terrestres, nous ne connaissons que la terre, cette pauvre terre noire, sèche, triste, comme une demeure maudite. (*Vie de Guérin.*)

QUESTIONS GRAMMATICALES ET ETYMOLOGIQUES.—Expliquez le sens de la première proposition. L'auteur veut dire : Je cesse de lire un ouvrage de saint Augustin.—Qu'était ce saint ? Le plus célèbre des Pères de l'Église, né en 354 et mort en 430. Il était fils de sainte Monique et disciple de saint Ambroise.—De quelle conjugaison est le verbe fermer ? De la première.—Conjugez-le au passé déterminé. Je fermai, tu fermas. etc.—Que désigne le mot âme ? Le principe de la vie que Dieu a déposé en l'homme.—Définissez l'âme. L'âme est un esprit intelligent dans ses actes et immortel dans sa destinée.—Donnez quelques synonymes du mot âme ? Souffle, esprit, vie, cœur, conscience.—Quels êtres n'ont pas d'âme ? Les animaux, les végétaux, les minéraux.—Qu'entend-on par rendre l'âme ? Mourir, cesser d'agir.

III

COURS MODÈLE

DICTÉE

—

Arrivée de Christophe Colomb à San Salvador, (1492)

Il y avait soixante et dix jours qu'ils avaient quitté Palos, lorsque, dans la nuit du 11 au 12 octobre, une lumière, qui allait et venait à quelque distance des bâtiments, frappa tout-à-coup la vue de Colomb ; n'osant s'en rapporter à ses yeux, il la fit observer à quelqu'un près de lui. Ils attendirent le jour avec la plus grande anxiété. A ces premières lueurs, ils aperçurent une terre couverte d'une végétation brillante et vigoureuse, sous un beau ciel rempli d'une multitude d'oiseaux aux riches plumages. A ce spectacle, tout le monde fut transporté de la plus vive allégresse sur les trois navires, et le *Te Deum* fut entonné à haute voix en actions de grâces, au milieu des larmes de joie qui coulaient de toutes les yeux. Au lever du soleil, toutes les chaloupes furent mises à la mer et armées : chacun portait ses plus beaux habits. Colomb, ayant fait déployer les drapeaux, donna l'ordre de ramer vers le rivage aux accents d'une musique guerrière. Le premier, il sauta à terre, une épée nue à la main. Les Espagnols le suivirent et tombèrent à genoux sur la rive qu'ils embrassèrent comme une nouvelle mère, où plutôt comme une conquête qui ne devait plus se perdre. Ils y plantèrent une croix et prirent possession du pays pour la couronne de Castille et de Léon. C'était une des îles Lucayes, ou Bahama ; Colomb la nomma San Salvador.

F.-X. GARNEAU.

(Histoire du Canada t. I., ch. I.)

EXPLICATIONS DE MOTS—ils avaient quitté : Colomb et ses compagnons.—Palos : au sud-est de l'Espagne. — anxiété : grande inquiétude—anxieux anxieusement. Remarque sur la prononciation : l'x se prononce de différentes manières (ks, gz, z, ss.) Alexandre, a-lek-



sandre ; *silex*, *si-lèk-se* ; *Xavier*, *gza - vier* ; *exiger*, *eg-zi-ger* ; *deuxième*, *deu-zième* ; *sixième*, *si-zième* ; *soixante*, *sois-sante* ; *Bruxelles*, *Brus-selles* ; *six*, *sisse*...—*spectacle* : ensemble de tout ce que le regard embrasse ; expliquer *spectateur*, *rétrospectif*.—*accents* : l'accent est l'expression de la voix ou d'un son musical : ici au pluriel ce mot signifie : les sons *accentués* ou expressifs de la musique. L'accent est encore la prononciation particulière des syllabes : il est important de bien accentuer ; bien faire distinguer les sons *in*, *an*, *on*, *un*.—*pour la couronne* : pour le roi, pour la nation dont le roi est le chef.—*San Salvador* : mots Espagnols qui signifient : *Saint-Sauveur*.—*Lucayes ou Bahama* : montrer sur la carte.

EXERCICES.—*Soixante et dix* : il est d'usage de ne mettre la conjonction *et* qu'avant la première unité qui suit chaque dizaine ; *vingt et un*, *soixante et onze*, excepté *quatre-vingt-un*, *quatre-vingt-onze*. Aux autres nombre on remplace *et* par le trait-d'union, *vingt-deux*, *soixante-trois*, *quatre-vingt-dix* ; on devrait dire ici : *soixante-dix*.—*attendirent* : à quel temps ? pass. dét. ; ne pas confondre avec *entendirent*.—à *ses premières lueurs* : locution adverbiale de temps modifie *aperçurent*. Quel possesseur indique *ses* ? le *jour* (phrase précédente).—*Rempli* : quelle conjugaison ? de la 2e ; les verbes en *ir* font au participe présent *issant*, ceux en *ire* font *isant* ; très peu d'exceptions : *maudire*, *maudissant*.—*Te Deum* : les deux premiers mots latins d'un cantique de l'Eglise. Au pluriel on écrirait sans *s* des *Te Deum*, c'est-à-dire des prières commençant par les mots : *Te Deum* ; pour la même raison on écrirait : *des Pater*, *des Ave*, sans *s*.—*Castille*, *Léon* : compl. déterminatifs de *couronne*. L'Espagne était divisée, dans ce temps-là, en plusieurs royaumes ; ceux de Castille et de Léon étaient unis.

Exercice de rédaction

I

COURS PRÉPARATOIRE

Trouver trois noms qui conviennent à l'adjectif :

Rond.—Plat.—Agile.—Dangereux.—Féro-

ce.—Profond.—Transparent.—Maigre.—Bleu.—Gluant.....

Exemples de phrases à obtenir : Le cadran de l'horloge est *rond*.—On a servi la viande dans un plat *rond*.—La terre est *ronde*.

II

COURS ÉLÉMENTAIRE

Lettre

Cher parrain,

Quoique vous demeuriez bien loin de moi, je ne veux pas que votre fête se passe sans que vous receviez les vœux que fait pour vous, en ce jour, votre petit filleul. Je sais un peu écrire maintenant, et j'en profite pour vous dire que chaque soir, en priant pour mes bienfaiteurs et pour ceux qui s'intéressent à moi, je pense à vous, qui êtes mon parrain chéri, et que j'aime de tout mon cœur.

Votre très humble et affectionné filleul,
ARISTIDE.

III

COURS MODÈLE

Histoire d'un morceau de pain

CANEVAS.—Enfants qui jettent le pain.—Ils méritent une punition.—Ce que coûte un morceau de pain.—Travaux du cultivateur : semaille, moisson, battage.—Fabrication de la farine, puis du pain.—Conclusion.

Développement

Beaucoup d'enfants ne sachant ce que coûte le pain à leurs parents le jettent dans les champs ou ailleurs. Pourquoi ces enfants agissent-ils ainsi ? C'est parce qu'ils sont ignorants, qu'ils ne savent pas ce que c'est que le pain. Dans la vie humaine, il est vrai qu'il y a beaucoup de choses mauvaises, mais peut-il y en exister une plus vilaine que celle-ci : jeter sa nourriture !... Aussi l'enfant qui agit ainsi devrait être puni sévèrement. C'est un grand bonheur pour lui qu'ils ne le voient pas, car j'espère bien que si un enfant était pris par ses maîtres à jeter son pain, il serait grondé

sévèrement. Je suppose bien qu'un père s'exposant, en travaillant, à beaucoup d'accidents ne laisserait pas jeter le pain qu'il gagne pour faire plaisir à ses enfants.

Faisons donc voir aux étourdis qu'il ne faut point gaspiller sa nourriture.

D'abord il faut savoir que le pain se fait avec de la farine qui elle-même sort du grain.

Lorsqu'un cultivateur veut semer du blé, il laboure son champ et lorsque la semaille arrive, il part le matin dès que le soleil se montre. Il arrive à son champ et là il travaille consciencieusement, tout joyeux. Sa fidèle compagne, l'alouette, l'encourage par ses chants, la bergeronnette le suit et ces oiseaux le rendent courageux.

Le blé qu'il a semé commence à sortir de terre. En terre il s'est formé une grosse touffe d'herbe, c'est la racine. Ce qui est sorti de terre a la forme d'une paille qui est verte. Cette paille pousse pendant longtemps et lorsqu'elle est assez grande il se forme une tige qui se nomme un épi, dans lequel il y a de petites graines qui en peu de temps seront grains.

C'est alors que le cultivateur, tout joyeux de sa récolte, fait venir des ouvriers qui l'aident à moissonner. Alors il emmène son grain sur des charrettes qu'il décharge dans une grange, et là il sépare, avec ses ouvriers, les grains des épis. Ensuite il les porte chez le meunier qui les moud et les transforme en farine. Alors le cultivateur pourra, avec sa farine, faire du pain en abondance. Il faut un peu expliquer comment le cultivateur fait du pain. Nous allons supposer que c'est le boulanger qui fait le pain.

Le boulanger met dans la farine de l'eau chaude ; il pétrit cette farine qui se transforme en pâte, alors il fait du pain et il le fait lever.

Ensuite il met son pain au four, il le laisse cuire pendant une heure environ et c'est alors que le pain est bon à manger.

Ainsi donc, vu les travaux difficiles que nécessite la fabrication d'un simple morceau de pain, on peut conclure que les enfants qui gaspillent le pain sont des étourdis et des ingrats.

Analyse

I

ANALYSE GRAMMATICALE. *Sois bon et généreux.*

Cette phrase renferme une *ellipse* et revient à ceci : *Toi, sois bon et généreux.*

Sois : verbe substantif 4^e conjugaison, mode impératif, 2^e personne du singulier, à cause de son sujet *toi*, sous-entendu ; *bon* ; adjectif qualificatif masculin singulier, attribut de *toi*, sujet ellipse ; *et* ; conjonction liant deux attributs ; *généreux* : adjectif qualificatif masculin singulier, 2^e attribut de *toi*.

II

ANALYSE LOGIQUE.—“ Nous étions un peu émus à la pensée de voir les Pyramides.”

Cette phrase ne renferme qu'une seule proposition. Elle est *principale*. Le sujet est *nous*. le verbe, *étions* ; l'attribut *émus* ayant pour compléments : *un peu, à la pensée, de voir les Pyramides.*

Exercices de memoire

I

LE PINSON ET LA PIE

“ Apprends-moi donc une chanson,
Demandait la bavarde pie
A l'agréable et gai pinson,
Qui gazonnait sur l'épine fleurie.
—Allez, vous vous moquez, ma mie ;
A vos pareils, ah ! je gagerais bien
Que jamais on n'apprendra rien.
—Eh quoi ? la raison ? je te prie.
—C'est que pour savoir bien chanter,
Il faudrait savoir écouter,
Et babillard n'écoula de sa vie.”

MME DE LA FÉRANDIÈRE.

L'ÉCUREUIL BLESSÉ

Un écureuil blessé sur le bord du chemin
Appelait au secours et soupirait en vain.
Un de ses frères passe et le regarde à peine.

Le malheureux allait écrier de faim,
Quand un loir, sautillant sur les branches d'un chêne,
Entend sa plainte : vite, il lui porte des glands,
S'assied à ses côtés et lui lèche sa plaie.

La pauvre bête consolée
Sent renaître la force en ses membres tremblants,
Se relève bientôt et rejoint sa famille,
Qui pleurait son absence au fond d'une charmille.
Le cœur, et non le sang, fait la fraternité ;
C'est en lui qu'est ta source, ô sainte charité !

Instruction religieuse

(Suite)

8. *Jésus-Christ à son tour a-t-il affirmé qu'il était Dieu !*

Oui, J.-C., à son tour, a affirmé par ses paroles qu'il était Dieu, et l'a prouvé par ses miracles.

9. *Quelles sont les paroles par lesquelles Jésus-Christ affirme qu'il est Dieu !*

Les Évangiles et les autres livres du Nouveau Testament en renferment un grand nombre ; nous allons en citer quelques-unes : Un jour, J.-C. disait aux Juifs : " *Moi et mon Père, nous sommes un* " (St-Jean, x, 30). Les Juifs, comprenant bien que J.-C. parlait, non de l'unité morale des volontés, mais bien de l'unité de nature, s'armèrent de pierre pour le lapider. Et comme J.-C. leur en demandait le motif, ils répondirent : " Nous voulons vous lapider, parce que n'étant qu'un homme, vous vous faites Dieu " (St Jean, x, 23). J.-C. confirme un peu plus loin ces premières paroles par ces autres : " *Je suis dans mon Père et mon Père est en moi* " (Id. x, 38). Il revendique le même culte pour lui que pour le Père : " *Que tous honorent le Fils, dit-il, comme ils honorent le Père* " (Id. v, 23).

10. *Quels sont les miracles par lesquels Jésus-Christ affirme qu'il est Dieu !*

L'Évangile cite cinquante-cinq miracles de J.-C. et déclare qu'il ne les rapporte pas tous ; mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que J.-C. faisait ces miracles en sa qualité de *Fils de Dieu* et les donnait comme preuve de sa divinité, disant aux Juifs : " Si vous ne voulez pas croire à mes paroles, du moins, croyez à mes œuvres " (St Jean, x, 38).

Histoire du Canada

FORMES DE GOUVERNEMENT

I

Les compagnies.—Gouvernement royal

Jusqu'en 1663, la Nouvelle-France fut sous le contrôle à peu près exclusif des compagnies de commerce, auxquelles le roi la donnait en

exploitation. Le gouverneur s'occupait avant tout des choses militaires, de sorte que l'administration des affaires intérieures se faisait en grande partie par des officiers nommés par les compagnies, et à compter de 1647, par un conseil où les habitants du pays avaient un certain nombre de représentants. En 1663, Louis XIV reprit le contrôle des affaires et du gouvernement de la colonie, qu'il dota d'une constitution. Le Conseil souverain fut chargé de l'administration de la justice en dernier ressort, et peu après la Prévôté de Québec et les juridictions royales de Trois-Rivières et de Montréal, en sus des justices seigneuriales, complétaient l'organisation judiciaire. Le gouverneur représentait l'autorité royale et s'occupait surtout de la défense du pays ; la gestion des affaires financières appartenait à l'intendant, qui avait aussi des attributions judiciaires assez considérables.

QUESTIONS

De 1608 à 1663 comment notre pays fut-il gouverné ?—Il fut à peu près exclusivement gouverné par des compagnies de commerce : compagnie des marchands de Rouen, compagnie de Montmorency, compagnie des Cent associés.

Quel fut le mode administratif de la Nouvelle-France de 1663 à 1760 ?—Le gouvernement royal. Par l'entremise du Conseil souverain, de la Prévôté de Québec et des justices seigneuriales, le roi de France gouvernait la colonie dans tous ses détails.

Instruction Civique

LE BUDGET

Le budget est le tableau annuel des dépenses et des recettes de l'État.

Les principales dépenses de l'État sont :

Gouvernement fédéral : intérêts de la dette publique—service militaire—travaux publics—service civil—chemins de fer.

Gouvernements provinciaux : instruction publique—travaux publics—intérêt de la dette provinciale—chemin de fer—arpentage du domaine public, service civil, etc.

Le total des dépenses du gouvernement central est de \$33,000,000 environ.

Le total des dépenses du gouvernement de Québec est de \$3,200,000 environ.

Les principales recottes de l'Etat sont :

Gouvernement fédéral : les impôts directs et indirects—les droits de douane—les domaines nationaux.

Gouvernements provinciaux : les terres publiques (de la Couronne)—les impôts indirects, tels que *timbres, licences, etc.*

Le total des recottes du gouvernement central est de \$33,000,000.

Le total des recottes du gouvernement de Québec est de \$3,000,000 à 3,500,000.

Agriculture

LES CAUSES D'INSUCCÈS EN AGRICULTURE

(suite)

7. Couvrir imparfaitement la semence par un hersage rendu difficile, en raison des mauvaises conditions du labour, et comme conséquence laisser les mauvaises herbes s'emparer du sol.

8. Semer trop tard et perdre ainsi en produits suffisamment pour constituer un revenu net considérable.

9. Négliger les sarclages nécessaires aux patates, au blé-d'Inde et aux betteraves, carottes et navets, et au lieu de plantes-racines ne récolter que des mauvaises herbes.

10. Acheter des instruments défectueux et dépenser plusieurs fois le prix des meilleures, en perdant avec eux beaucoup de temps à faire un mauvais travail.

11. Abandonner les instruments aratoires aux intempéries des saisons, dans les champs où ils se déforment et pourrissent en très peu de temps.

12. Jeter négligemment les broussailles le long des clôtures où elles favorisent le développement des mauvaises herbes au lieu de les brûler sur le champ.

(à suivre)

Geographie pratique

LE CANADA (1)

Considérations générales

L'immense étendue de terres qui occupe toute la partie septentrionale du continent américain, et que l'on a délimité politiquement sous le nom de "Puissance du Canada," ne constitue point un ensemble géographique ; la frontière qui la sépare des Etats-Unis est purement conventionnelle dans une grande partie de son parcours. Sur un espace d'environ 2000 kilomètres du détroit de Juan de Fuca au lac des Bois, la limite est le 49^e degré de latitude, ligne idéale qui passe à travers montagnes, plateaux et rivières, indépendante de tout axe montagneux et de tout faite de partage entre les rivières. Ainsi les sources de la rivière Columbia appartiennent au territoire canadien, alors que son cours inférieur est attribué aux Etats-Unis. De même, plusieurs des hauts affluents du Mississipi naissent au nord de la frontière, et, d'autre part, la rivière Rouge du Nord, branche maîtresse d'un fleuve qui va se jeter dans la mer de Hudson, prend son origine dans la dépression médiane de l'Amérique du Nord, à côté des sources du Mississipi. A l'est du lac des Bois, que traverse une ligne divisoire tortueuse, dépourvue de toute raison d'être, la frontière rejoint le lac Supérieur par la rivière et le lac La Pluie et par un ancien chemin de portages que suivaient les trappeurs. Au bord de la Méditerranée canadienne, du moins, elle coïncide avec un trait de la nature. Elle suit la ligne septentrionale du lac Supérieur jusqu'au Sault de Ste. Marie, embrasse les îles Cockburn et Grand Manitoulin, puis toute la péninsule limitée par les lacs Huron, Erié et Ontario, enfin elle longe la rive

(1) Descriptions et appréciations tirées de la "Nouvelle Géographie universelle" de M. Elisée Reclus.

gauche du Saint-Laurent jusqu'au 45e degré de latitude. Là recommence une ligne idéale qui suit le 45e degré de latitude, à travers rivières et lacs, jusque vers les sources du fleuve Connecticut; au-delà, la frontière commune emprunte d'abord au nord-est une crête de montagne pour laisser ensuite l'Etat américain du Maine, pénétrer au loin dans le voisinage du fleuve Saint-Laurent et s'attribuer presque tout le bassin de la rivière Saint-Jean.

Hygiène pratique

CONSEILS EN CAS D'ACCIDENTS

(Suite.)

En cas d'accidents, prévenez immédiatement le médecin. En l'attendant :

ÉVITEZ	FAITES
--------	--------

Corps étrangers dans les oreilles.

Évitez de faire des tentatives pour enlever le corps étranger avec un instrument quelconque.	Injections 'mollifiantes ou mieux d'huile.
--	--

Corps étrangers dans les yeux.

Évitez de vous frotter l'œil :—évitez l'intervention d'une personne qui se servirait d'un objet pointu pour retirer le corps étranger.	Soulevez la paupière et faite souffler dans la direction des angles de l'œil. Plongez l'œil dans un bain d'eau fraîche; si le corps est visible, l'entraîner au dehors.
--	---

Langue Anglaise

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

FOURTH LESSON

1. Placez-vous de manière à être vu de la classe et indiquez trois ou quatre fois : upper lip (1), mouth (2), tongue, lower lip, chin, neck, throat.

2. Dites : Show me your upper lip.—Si les élèves ne comprennent pas, NE LEUR DONNEZ PAS LE MOT FRANÇAIS, mais indiquez de la main ce qui est désigné par, upper lip, mouth, etc—exigez qu'ils en fassent autant. Variez les exercices sur cette leçon jusqu'à ce que le mot anglais réveille DIRECTEMENT l'idée de la chose.

Show me your upper lip Show me your mouth. Show me your tongue. Show me your lower lip. Show me your chin. Show me your face. Show me your neck. Show me your throat.

FIFTH LESSON

Adressez-vous aux élèves à tour de rôle, choisissant d'abord ceux qui vous semblent avoir le plus d'aptitude pour parler la langue anglaise. Indiquez sur le premier élève ce qui est désigné par le mot head et dites : What is this ? Faites répondre : It is (3) my head. Faites cette question à tous les élèves à tour de rôle et exigez la même réponse.

Indiquez sur le premier élève ce qui est désigné par le mot hair et dites : What is this ?

(1) La lettre i dans le mot lip doit être prononcée comme i dans le mot it. Il ne faut pas dire eat au lieu de it, ni leap au lieu de lip.

(2) La prononciation du th demande que la langue soit placée entre les dents et qu'elle soit en même temps appuyée contre les dents supérieures.

(3) Veillez d'une manière particulière à ce que les mots it is soient prononcés correctement et non pas eat ease ou encore eat hees comme ils sont prononcés trop souvent. C'est dès le commencement qu'il faut corriger la prononciation.

Faites répondre : It is my hair. Faites cette question à tous les élèves à tour de rôle et exigez la même réponse, etc., etc.

RÉSUMÉ

Indiquent sur chaque élève à tour de rôle ce qui est désigné par les mots :

1. head.
2. hair.
3. forehead.
4. right eye.
5. left eye.
6. right cheek.
7. left cheek.
8. right ear.
9. left ear.
10. nose.
11. upper lip.
12. mouth.
13. tongue.
14. lower lip.
15. chin.
16. face.
17. neck.
18. throat.

Dites-lui :

What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?

Faites-lui répondre :

It is my head.
 It is my hair.
 It is my forehead.
 It is my right eye.
 It is my left eye.
 It is my right cheek.
 It is my left cheek.
 It is my right ear.
 It is my left ear.
 It is my nose.
 It is my upper lip.
 It is my mouth.
 It is my tongue.
 It is my lower lip.
 It is my chin.
 It is my face.
 It is my neck.
 It is my throat.

SIXTH LESSON

Indiquez sur VOTRE propre personne ce qui est désigné par le mot head et dites-lui (au premier élève). What is this ? qu'il réponde : It is your head. Faites cette question à tous les élèves à tour de rôle et exigez la même réponse :

Indiquent sur VOTRE propre personne ce qui est désigné par les mots :

1. head.
2. hair.
3. forehead.
4. right eye.
5. left eye.
6. right cheek.
7. left cheek.
8. right ear.
9. left ear.
10. nose.
11. upper lip.
12. mouth.
13. tongue.
14. lower lip.
15. chin.
16. face.
17. neck.
18. throat.

Faites la première question à tous les élèves à tour de rôle, ensuite la deuxième question et ainsi de suite :

What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?
 What is this ?

Que chaque élève réponde :

It is your head.
 It is your hair.
 It is your forehead.
 It is your right eye.
 It is your left eye.
 It is your right cheek.
 It is your left cheek.
 It is your right ear.
 It is your left ear.
 It is your nose.
 It is your upper lip.
 It is your mouth.
 It is your tongue.
 It is your lower lip.
 It is your chin.
 It is your face.
 It is your neck.
 It is your throat.

EXPLICATION.—A la suite de chaque leçon il y a : *Variez les exercices sur cette leçon jusqu'à ce que.....etc.*,—un exemple fera peut-être comprendre parfaitement ce que nous entendons par *variez les exercices.....*

1ERE LEÇON.

Show me your head.
 Show me your hair.
 Show me your forehead.
 Show me your right eye.
 Show me your left eye.

1ERE EXERCICE.

Show me your left eye.
 Show me your right eye.
 Show me your forehead.
 Show me your hair.
 Show me your head.

2IEME EXERCICE.

Show me your head.
 Show me your forehead.
 Show me your left eye.
 Show me your hair.
 Show me your right eye.
 etc., etc., etc.

3IEME EXERCICE.

Show me your left eye.
 Show me your forehead.
 Show me your head.
 Show me your right eye.
 Show me your hair.

ARITHMÉTIQUE

1ère Leçon

COURS ÉLÉMENTAIRE

I

Le maître montrant un livre : Pierre, combien ai-je d'objets dans ma main ? (1)

(1) Faire trouver et formuler les réponses par les élèves, à tour de rôle, au moyen d'explications et d'interrogations appropriées. Commencer toujours par le calcul mental.

Par quel signe allez-vous représenter le mot un ? Faites ce signe au tableau noir.

M.—Léon, je dis maintenant une plume, faites le chiffre.

Ajoutant un livre au premier montré : Eugène, que fais-je ?—Comment s'appelle l'action d'ajouter plusieurs objets ensemble ?

Ecrivez deux fois le chiffre 1, mettant les deux signes l'un sous l'autre, et sous la petite barre, le chiffre donnant le résultat des deux premiers signes. (Ce qui d'abord s'explique à l'aide d'objets matériels).

Les chiffres et l'addition des unités peuvent facilement être appris dans deux ou trois leçons.

I.—PROBLÈME : Jules a 4 livres et son père lui en achète encore 5 ; combien en a-t-il ?

Solution :

$\frac{4}{5}$ (Ceci embarrassant les élèves, recourons au procédé suivant) : Pierre compte en posant le signe 1 :

1 1 1 1 1 1 1 1 1
Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf.

1 1 1 1 1 1 1 1 = 9 ; 1 4 et 5 font 9 ; $\frac{4}{5}$

1
1
1
1
1
1
1
 $\frac{1}{9}$

COURS MODÈLE

La révision des règles simples étant faite, commençons par le calcul oral : Paul, vous donnez 25 centins pour 5 livres de sucre, combien vaut 1 livre ? puis 8 livres ?

Un autre exécutera la même opération en chiffres. La méthode de l'unité consiste donc à trouver le prix de un.

M.—Le résultat sera-t-il le même en multipliant d'abord et divisant ensuite ?

I.—PROBLÈME : Combien payerez-vous pour 9 planches à \$10 le cent ?

Solution :

1 vaut 10c. (\$10 ÷ 100 = 10) et 9,
9 fois plus = 90c.—Rép.

N. TREMBLAY,
Saint-Romuald.

Sciences élémentaires

HISTOIRE DES ROCHES RACONTÉE PAR ELLES-MÊMES

(suite)

Voici une poignée de terre qui vient du jardin ; jetons-là dans l'eau d'un verre et agitions ; que va-t-il se passer ? D'abord l'eau est bourbeuse ; mais bientôt vous voyez se déposer au fond le *gravier* que renfermait la terre ; puis, au-dessus, du sable moins gros, puis du sable fin, et au bout d'un certain temps une couche de limon et l'eau est redevenue limpide. Ainsi donc les matières en suspension dans l'eau se sont déposées par ordre de densité. Nous pouvons refaire l'expérience d'une autre manière. Jetons une nouvelle poignée de terre dans l'eau et, aussitôt que le gravier s'est déposé, décantons dans un autre verre ; l'eau est encore trouble, mais nous observons bientôt un dépôt de sable moins gros que le gravier ; aussitôt décantons encore dans un troisième verre ; il se produit un nouveau dépôt de sable plus fin, et enfin si nous décantons encore, nous constaterons au bout d'un certain temps un nouveau dépôt de particules ténues, c'est du sable plus fin encore et du limon ou de l'argile. Ces dépôts successifs sont des *sédiments*, et les roches qui les composent, sable ou limon, sont des *roches sédimentaires*.

Ce que nous venons de faire est la représentation de ce qui se passe dans la nature. Le ruisseau qui commence à couler sur la montagne est d'abord un torrent ; alors il délaie petit à petit les roches qui composent

son lit et les entraîne comme vous le constatez si bien après une pluie d'orage ; il roule des pierres et des graviers qu'il use et qu'il arrondit. Peu à peu, le courant devient plus tranquille, alors il se passe les mêmes phénomènes que dans notre série de verres. Le ruisseau dépose sur ses rives ou dans le fond de son lit, d'abord les plus grosses pierres, puis le gravier, plus loin le sable, et plus loin encore, dans la vallée, le limon. C'est ainsi que se forment les deltas à l'embouchure des fleuves. Et, si les eaux de la rivière séjournent dans un lac, il se passe encore les mêmes phénomènes que dans notre premier verre : les *matières en suspension se déposent peu à peu* dans le fond du lac et sur ses rives dans l'ordre que vous avez vu.

La mer à son tour reçoit les eaux plus ou moins boueuses des fleuves ; ses vagues désagrègent les falaises, roulent les pierres qu'elles arrondissent, délaient les parties terreuses, et peu à peu, dans ses profondeurs et ses parties tranquilles, elle dépose les sédiments dont elle a pris les éléments ailleurs. Ainsi le sable, le gravier, le limon ont été déposés par les eaux, et vous comprenez maintenant pourquoi il y a des grains de gravier plus ou moins arrondis, c'est qu'ils ont été roulés par les eaux. Pressez un peu de limon, il devient dur et fenilleté ; en pressant assez, vous auriez un *schiste* ; enfin en jetant un peu de sable dans de l'eau de chaux et en faisant évaporer, vous aurez un corps dur comme le grès : la chaux s'est infiltrée dans le sable et l'a cimenté. Les roches sédimentaires sont donc parfois modifiées par *pression* ou par *infiltration*.

(à suivre.)

POÉSIE

LA NUIT AU VILLAGE

Le manteau de la nuit enveloppe la terre.
Nulle étoile ne brille à la voûte des cieux ;
Nul bruit, nul mouvement, que l'ombre et le mystère :
Tout est calme, repos, tout est silencieux. [tère :
Du vent du soir, à peine entend-on le murmure ;
Et la douce chanson du limpide ruisseau
N'est plus qu'un faible écho dans la vaste nature.
La plainte du hibou, dans les tours du château.

Doucement s'est éteinte et fait place au silence.
L'horloge du clocher vient de sonner minuit.
Douze coups ont vibré, gravement, en cadence...
Ainsi passe le temps qui vole et qui s'enfuit.

Dans vos couches soyeuses,
Douillettes et moelleuses,
Riches, dormez ;
Sous la grossière dure,
Sur la paille dure,
Pauvres, reposez.

* * *

Dormez quand la nuit sombre
Couvre la terre d'ombre,
Heureux enfants.
Qu'une douce caresse
Chasse votre tristesse,
Vagabonds errants.

* * *

Mais du coq matinal, voici la voix sonore :
Il appelle au travail le bon cultivateur,
Au travail qui bénit, dont l'ouvrier s'honore,
Au travail productif et rémunérateur.
Déjà dans le lointain des clartés vacillantes,
Aux rustiques logis passent rapidement.
Des murmures confus, puis mille voix vibrantes,
S'élèvent dans les airs et se croisent gaiement.
Le bruit des lourds marteaux remplace le silence.
Le mouvement partout montre le jour qui luit.
L'horloge du clocher, gravement en cadence,
Marque le pas du temps qui vole et qui s'enfuit.

A. A.

Publications reçues

Abregé de l'Histoire du Canada, par F.-X. Toussaint—nouvelle édition revue, augmentée et corrigée.—1893 : typographie de C. Darveau.

Petit manuel du cultivateur, par Edmond Rousseau.—1893 : typographie de C. Darveau.

Ces deux manuels sont approuvés par le Conseil de l'Instruction publique.

Notre confrère de Montréal, le *Journal de l'Instruction publique*, annonce qu'il va

reprendre sa publication interrompue depuis plusieurs mois.—Succès.

L'Ange gardien, charmant bulletin illustré, messenger de saines et attrayantes lectures, le journal par excellence des enfants et des familles pieuses.—S'adresser aux Clercs de St-Viateur, institution des Sourds-Muets, Mile-end (Montréal), — Abonnement : 50 centins par année.

Lecture en classe

LE DEVOIR ET L'INTÉRÊT

Un jour, raconte M. Legouvé à son fils, un célèbre homme d'Etat d'Angleterre, un ministre, apprit une nouvelle politique qui devait faire subir aux fonds publics une baisse considérable. Quelques minutes après, son père entre ; ce dernier lui annonce qu'il est engagé dans une grande spéculation à la hausse ; qu'une partie notable de sa fortune y est engagée et que, s'effrayant de quelques bruits qui circulent, il vient demander à son fils ce qu'il en est, afin de vendre, si ces bruits sont fondés. Qu'est-ce que son fils doit lui répondre ? demanda M. Legouvé.

—Il doit lui dire : vends ! s'écrie aussitôt l'enfant.

—Réfléchis bien ! D'abord cette nouvelle est un secret, un secret qu'il ne possède que comme ministre, un secret qu'il a certainement juré de garder. Le révéler, c'est manquer à sa foi d'homme d'Etat, c'est trahir la chose publique pour un intérêt privé.

—Mais c'est pour sauver son père !

—Oui ! mais il ne peut sauver son père sans ruiner quelqu'un.

—Comment cela ?

—Si son père vend, il y a quelqu'un qui achètera ; ce quelqu'un recevra donc des valeurs que le père savait être mauvaises

puisqu'il ne les vend que sur l'avis qu'elles vont baisser : il trompe donc sciemment ; or tromper sciemment, c'est ce que la loi appelle voler. Ce ministre, cet homme d'Etat, en avertissant son père, aurait donc été le complice, l'auteur de ce vol.

—Mais alors, reprit mon fils, très humble, qu'a-t-il fait ?

—Il a répondu qu'il ne pouvait répondre.

—Et qu'a fait le père ?

—Il n'a pas vendu et il a perdu..... Je me trompe, ils ont perdu (car son fils était son seul héritier) une somme considérable.

L'enfant resta silencieux un moment, puis il dit ;

—C'est beau !

—Non, ce n'est que bien ; mais c'est si rare que cela devient sublime !

LEGOUVÉ, *Père et enfants*.

Le mille

Longueur du mille, d'après le " *Globe Democrat* " de St. Louis.

Angleterre, mille ordinaire...	5,280	pieds.
" marin.....	6,085	"
Ecosse.....	5,928	"
Irlande.....	6,720	"
Allemagne.....	24,318	"
Hollande.....	} 18,440	"
Danemark.....		
Prusse.....		
Suisse.....	9,153	verges.
Suède.....	7,341	"
Vienne, mille postal.....	8,796	"

Les anciens Romains avaient le *mil passuum* composé de 1,000 pas ou 3,000 pieds.

Les Français ont le kilomètre qui est un peu moindre que le tiers de notre mille.

Les Brésiliens ont leur *millia* qui est environ $1\frac{1}{4}$ la longueur de notre mille.

Le *miglio* napolitain est à peu près de la même longueur.

Le *rixiaromile* japonais est de $2\frac{1}{2}$ fois la longueur de notre mille.

La *verste russe* égale à peu près les $\frac{1}{3}$ de notre mille.

La lieue que l'on trouve dans les livres français et espagnols varie en longueur comme les milles.

Au Brésil elle a $3\frac{1}{2}$ de mille ; en France 3 milles, en Espagne $2\frac{2}{3}$ milles et autrefois en Angleterre elle était de $3\frac{1}{2}$ milles.

GLANURES

Un chrétien âgé, après avoir, en Chine, généreusement confessé la foi, fut condamné à l'exil ; avant de l'expédier vers une terre lointaine, on grava sur son front : " religion infâme de Jésus " ; ce noble vieillard ne pouvant effacer ce qui était un outrage pour la foi, se fit enlever sur le vif le lambeau de chair qui insultait à son Dieu, ne gardant incrusté sur son front que le nom de Jésus.

On trouve en plusieurs endroits de la Finlande une espèce de pierre qui est un véritable baromètre, en ce qui regarde la prédiction des changements atmosphériques. Cette pierre, désignée sous le nom de *Seamukim*, prend une couleur noire, à l'approche des orages, et se couvre de taches blanches, quand le beau temps revient. Ce phénomène s'explique par la composition même de la pierre. Le *seamukim* est un fossile remfermant de la glaise, du salpêtre et du nitre. En absorbant l'humidité, le salpêtre devient noir à l'approche de la pluie ; quand la sécheresse revient dans l'atmosphère, elle ramène le sel à l'extérieur de la pierre, qui se couvre ainsi de taches blanches.

On savait que les chefs gaulois et les rois, dans les circonstances solennelles, prononçaient un serment curieux, mais on en ignorait jusqu'ici le texte exact.

M. d'Arbois de Jubainville en a découvert une formule authentique dans un document irlandais du septième siècle. Il l'a communi-

qué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France. En voici la traduction :

" Le ciel est sur nous, la terre au-dessous de nous, l'Océan autour de nous, tout en cercle. Si le ciel ne tombe pas jetant de ses hautes forteresses une pluie d'étoiles sur la face de la terre, si une secousse intérieure ne brise pas la terre elle-même, si l'Océan aux solitudes bleues ne s'élève pas sur le front chevelu des êtres vivants, moi, par la victoire dans la guerre, les combats et les batailles, je ramènerai à l'étable et au bercail les vaches, à la maison au logis les femmes enlevées par l'ennemi ".

Les Grecs connaissaient, paraît-il, cette formule de serment audacieux et sauvage.

Récréation utile

En 1867, Bismarck était à Paris. Dans un salon parisien se trouvait en visite un diplomate anglais, lorsque l'enfant de la maison eulbuta un guéridon : " Petit polisson ! " lui cria sa mère. Le lord, un peu surpris par ce mot, demanda ce qu'il signifiait. La jeune femme, assez embarrassée de son incartade, répondit en riant qu'un petit polisson était un enfant de beaucoup de malice et d'intelligence. L'instant d'après, M. de Bismarck, entra, et l'Anglais lui fut solennellement présenté. " Monsieur de Bismarck, dit celui-ci avec un salut révérencieux, je sais comme tout le monde que vous êtes le plus grand polisson de l'Europe ! "

* *

" Je parie, disait un hâbleur, que vous ne pourriez pas donner la définition d'un tambour. — C'est un instrument qui vous ressemble, lui répondit-on. Il est recouvert d'une peau d'âne, résonne beaucoup et ne raisonne guère. "

* *

Tomy est très gourmand. Sa mère lui montre une boîte de bonbons variés, caramel et chocolat. " Desquels veux-tu ? " lui dit-elle. Tomy réfléchit un instant, puis : " Oh ! maman, j'en voudrais bien un collé ensemble ! "

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Commissaires et syndics d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 11 sept. dernier (1893), de nommer commissaire d'écoles de la municipalité de "Haut de la Côte Saint-Louis," comté de Jacques-Cartier, M. Marcel Groulx, en remplacement de M. Camille Renaud, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 8 septembre dernier (1893), de nommer commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Justin, comté de Maskinongé, les messieurs suivants, savoir : MM. Antoine Masson et François Marchand, en remplacement de MM. Adolphe Alary et Onésime Bellemare, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 8 septembre dernier (1893), de nommer commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Désiré du Lac Noir, comté de Mégantic, les messieurs suivants, savoir : M. Ferdinand Cantin, en remplacement de M. Ph. Blanchet, qui a quitté les limites de la municipalité, et MM. David Wilson et Téléphore Fréchette, en remplacement de MM. John Penhale et Pierre Roberge, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 8 septembre dernier (1893), de nommer M. Joseph Lodge, syndic des écoles de Kingsey, comté de Drummond, en remplacement de lui-même, le terme d'office étant expiré.

Délimitation de municipalités

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 11 septembre (1893), de détacher de la municipalité de Saint-Jérôme, comté de Matane, les lots suivants du cadastre, savoir : dans le 2^{ème} rang, depuis et y compris le lot No. 362 jusqu'au No. 388 inclusivement ; dans le 3^{ème} rang, depuis et y compris le lot No. 547 jusqu'au No. 557 inclusivement ; dans le 4^{ème} rang, depuis et y compris le lot No. 559 jusqu'au No. 574 inclusivement, et les annexer pour les fins scolaires, à canton "Tessier," dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain (1894).

Erections de municipalités scolaires

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, en date du 3^o juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la province, le 1^{er} juillet 1893, la paroisse canonique de Saint-Armand Ouest, dans le comté de Missisquoi, avec les limites suivantes, savoir : bornée au nord par le township de Stan-

bridge, au sud par l'Etat de Vermont, à l'est par la ligne qui sépare Saint-Armand Est de Saint-Armand Ouest, à l'ouest de Pigeon Hill, et à l'ouest par la Baie de Missisquoi, est érigée en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Armand Ouest."

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la province, le 1^{er} juillet 1893, le canton de Preston, comté d'Ottawa, a été érigé en municipalité scolaire, sous le nom de "Preston," avec les mêmes limites qui sont assignées au dit canton par la proclamation du 27 juin 1892.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil, en date du 20 juillet dernier (1893), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Blaise," la nouvelle paroisse de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 6 octobre dernier, 1892.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier juillet 1894.

Sur rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, en date du 30 juin 1893, approuvé par l'Administrateur de la province, le 1^{er} juillet 1893, les lots numéros 6 à 33 inclusivement, du troisième rang, et les lots 1 à 33 inclusivement, du quatrième rang du canton Egan, comté d'Ottawa, ont été détachés de la municipalité scolaire de Sainte-Philomène, et sont érigés en une municipalité scolaire distincte sous le nom de "Egan-Ouest."

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil, en date du 20 juillet dernier (1893), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Aldon," dans le comté de Dorchester, le territoire désigné comme suit, savoir :

Dans le canton Ware, et borné au nord-ouest par la rivière Etchemin, qui sépare le dit canton Ware du canton Standon, au sud-ouest par la municipalité scolaire de Sainte-Germaine, au sud-est partie par la ligne qui sépare le lot No. 10 du lot No. 11, division primitive, dans les VI^e et VII^e rangs, et partie par le canton Langevin, dans les VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e rangs, et au nord-est par le canton Roux, dans le comté de Bellechasse, lequel territoire ainsi désigné et borné comprend dans ses limites les Nos. 407 à 434 inclusivement, et 471 à 560 aussi inclusivement, du cadastre du dit canton Ware.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil en date du 28 août dernier (1893), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Ludger," le canton de Risborough, comté de Beauce, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.


Cette érection ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain 1894.

AU NOUVEAU LOCAL

Les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.**, ont transporté le siège de leurs affaires dans les spacieuses bâtisses ci-devant occupées par M. THOS. ANDREWS, quincaillier, au No. 5, RUE ST. JEAN, H.-V., porte voisine de M. DUQUET, horloger, où ils sont maintenant installés, et viennent de recevoir directement des manufactures les plus en renom, un grand assortiment de

PIANOS, HARMONIUMS ET INSTRUMENTS

de musique de toute espèce, etc., etc. MACHINES A COUDRE sans rivales, la "DOMESTIC" de New-York. Nouvelle musique VOCALE et INSTRUMENTALE, ACCORD et RÉPARATIONS de pianos, etc., etc.

 Prix modérés et conditions faciles.

No. 5, rue St-Jean, H.-V., Québec.

DAVID OUELLET

Membre de l'Association des Architectes de la province de Québec.

ARCHITECTE, EVALUATEUR, EXPERT, ETC.

Bureau : 113, rue St-Jean; Atelier : 87, rue d'Aiguillon, Québec.

Le seul tenant un atelier d'exécution dans l'art architectural et décoratif.

Inventeur et manufacturier des nouvelles targettes à levier.

P. GANTREAU
LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.